

## **MAIRIE DE LE BIOT**

---

### **COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2011**

*Convocations du 18 Juin 2011*

**Présents** : Henri- Victor TOURNIER, Yann MORAND, Philippe BOTU, Gilbert ADAMEC, Frédéric RENEVIER, Gérard THILLIER.

**Excusés** : Yvette GUILLEREY, Sébastien CETTOUR-CAVE (procuration à Yann MORAND).

**Secrétaire de séance** : Yann MORAND

#### **1 / TERRAIN SPORT A DROUZIN LE MONT:**

L'achat du terrain multisports est repoussé en 2012. Eté 2011 un terrain de boules sera réalisé à Drouzin le Mont.

**2 / TABLES PIQUE-NIQUE+BANCS** : seront installés sur le champ de foire au Biot et à Drouzin le Mont.

#### **3 / REDUCTION POINTS POUBELLES (Mollocs) PAR LA CCVA:**

Le Conseil Municipal est opposé à la réduction des points de collecte, il faudrait au moins garder trois points : Gys-Pont de Gys/Chef Lieu/Station Col du Corbier.

#### **4/ ACQUISITION TERRAIN PAR NICOLAS MUDRY :**

Accord du Conseil Municipal pour la vente du terrain (parcelle au col du corbier autour du chalet de Nicolas Mudry A481 zone N), 70m<sup>2</sup> à 15€ le mètre.

#### **5 / BARRIERES ECOLE+CHAPELLE DE GYS :**

Pose de barrières pour la sécurité des enfants lorsqu'ils sortent de l'école.  
Pose de barrières à la Chapelle de Gys pour la sécurité au sommet du muret.

#### **6 / VENTE TERRAIN COMMUNAL (en face du clos noir) :**

Acquisition de la parcelle par Monsieur et Madame WOUTTERS.

#### **7 / CANTINE :**

Achat de deux tables+chaises adaptées pour les petits des maternelles.

Achat d'un frigo.

## **8 /EAU ET ASSAINISSEMENT:**

### **- Travaux d'assainissement :**

La fin des travaux d'assainissement de gys est prévue fin juin 2011.

Réalisation de l'enrobé à la zone artisanale de la Vignette.

Assainissement Gys : approbation de la convention de financement de la SMDEA pour un montant de 250 000 € concernant les travaux d'eau et d'assainissement.

Les secteurs raccordables à l'assainissement collectif sont à ce jour : Corbier/Col du Corbier ; La Touvière ; Le Martelet ; Le Pont de Gys ; Les Rasses ; Le Buisson ; Une grande partie du Chef Lieu. Seront raccordables dans l'été : Gys ; Une partie de Richebourg ; ZA la Vignette.

### **- Eau :**

Tarif : l'agence de l'eau nous fait connaître une augmentation des taux des deux redevances perçues sur la consommation d'eau et mentionnées sur la facture d'eau. Redevance pollution 0.19 passe à 0.21. Redevance pour modernisation des réseaux de collecte 0.13 passe à 0.15. Cette augmentation est applicable immédiatement.

### **- Utilisateurs des sources privées :**

Les utilisateurs de sources pour la consommation humaine (salle de bain, ménage, chasse d'eau) devront se mettre en conformité avec la réglementation et mettre un compteur.

## **9 / CHEMIN ALPAGE DES PRAUX :**

Des travaux vont être réalisés car le chemin est détérioré.

## **10 / EXPLOTATION DE LA STEP :**

La Lyonnaise des Eaux est retenue pour effectuer les analyses chimiques et les contrôles réglementaires, gestion des automatismes et des process.

## **11 / PERIMETRE DE COOPERATION INTERNATIONALE :**

Le Conseil Municipal se prononce contre un périmètre intégrant les quatre communes du Brévon (Vailly, Lullin, Bellevaux, Reyveroz) considérant qu'il ne s'agit pas du même bassin de vie, géographiquement éloignées, une seule voie d'accès entre deux vallées.

Le Conseil Municipal est favorable à un périmètre à onze communes qui intégrerait les communes de Morzine et des Gets. En effet ces deux communes sont le moteur économique de notre bassin de vie.

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est clôturée à 23 h30.**

Le MAIRE

Henri- Victor TOURNIER